

Appel à la manifestation

Monsieur le Bourgmestre,

Ce 20 novembre 2017, en prévision de la manifestation prévue à Liège ce 21 novembre, deux syndicats ont projeté une vidéo... sur un bâtiment public ! Le groupe MR respecte le droit de chacun d'organiser une manifestation - pour autant qu'elle soit autorisée et respecte l'ordre public -, mais ne peut tolérer que des administrations publiques y soient mêlées.

La vidéo a été projetée sur la façade de la Cité Administrative. Nous dénonçons cet état de fait. En effet, les bâtiments publics et les administrations doivent conserver leur neutralité afin d'assurer à tous un service **impartial** et, on l'espère, **de qualité**, quelles que soient les convictions et opinions politiques du citoyen.

Comme chacun le sait, nous approchons de la période électorale. A l'heure de la décrédibilisation du politique, il est dès lors d'autant plus fondamental de conserver une éthique stricte dans la communication. Nous devons prouver être au service du public et non l'instrumentaliser à des fins de propagande. Trop souvent, nous avons constaté qu'il s'opère une confusion entre le moyen officiel d'information du service public et la propagande personnelle de certains membres du Collège.

Nous demandons que la frontière entre les deux soit tracée de façon très stricte et imperméable. La neutralité, et donc le respect des services publics, implique que ceux-ci ne soient en aucun cas manipulés à des fins de publicité personnelle. C'est la politique qui doit être au service du public et non l'inverse !

Dans cette optique, nous vous avons envoyé un courrier, il y a un mois afin de mettre en place une charte d'utilisation éthique des médias-sociaux qui établirait la liste des comptes sociaux officiels de la Ville et en définirait le contenu. Malheureusement, ce dernier est resté sans réponse.

Monsieur le Bourgmestre,

- Qui a donné aux syndicats l'autorisation de faire cette projection ? Le Collège communal ?

- Deux personnes veillaient sur le projecteur dans une échoppe située près de la Halle aux Viandes, qui a autorisé cette projection?
- Qu'en est-il de la charte éthique ? Sera-t-elle mise en place ? Vu l'imminence de la campagne électorale, une échéance peut-elle être fixée ?

Nous vous remercions

Christine Defraigne, cheffe de file

Et le groupe MR au conseil communal : Sébastien Bovy, Fabrice Drèze, Gilles Foret, Elisabeth Fraipont, Pierre Gilissen, Louis Maraite, Raphaël Miklatzki, Audrey Neuprez, Diana Nikolic, Michel Peters.